
C A B I N E T

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE MODERNISATION ET DE DIGITALISATION DE LA CHAINE FONCIERE DU TOGO

AMI N° 04/2025/MENTD/CAB/PRMP/PI/ARCEP du 15 MAI 2025

- 1- Le présent avis spécifique à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés (AGPM) N°01/MENTD/CAB/PRMP du 14 janvier 2025 paru dans le quotidien national d'information Togo-Presse N°11960 du 17 janvier 2025
- 2- Le Ministère de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale (MENTD) est chargé de mettre en œuvre la stratégie Togo Digital 2025. Cette stratégie repose sur trois (03) axes majeurs : *(i) inclure tous les citoyens dans la société et l'économie, (ii) digitaliser les services publics et sociaux, et (iii) accélérer la transformation de l'économie pour faire du Togo un hub digital.*
- 3- Dans le cadre de cette stratégie, visant à moderniser l'administration publique et à accélérer la transition numérique du pays, le gouvernement porte une volonté forte de digitaliser les services publics liés à la gestion foncière.
- 4- A cet effet, le MENTD envisage de recruter un consultant individuel en vue de mener l'étude de faisabilité du projet de modernisation et de digitalisation de la chaîne foncière du Togo.
- 5- Les termes de référence de la mission sont annexés au présent avis.
- 6- Dans le cadre de cette mission, le consultant devra :
 - Etudier la faisabilité du projet de modernisation et de digitalisation de la chaîne foncière, sur la base d'un état des lieux de l'existant, et sur la base de projets similaires réalisés dans d'autres pays africains ;
 - Elaborer une cartographie préliminaire des parties prenantes du foncier ;
 - Concevoir un plan d'engagement préliminaire des parties prenantes ;
 - Collecter les informations techniques essentielles ;
 - Réaliser l'étude économique et financière (coûts estimatifs du projet, business plan) ;
 - Préconiser le phasing géographique du projet ;
 - Proposer un calendrier prévisionnel pour le projet ; et

- Elaborer les termes de référence pour l'appel d'offres du futur projet de modernisation et de digitalisation du foncier.
- 7- Le délai d'exécution du contrat à intervenir au terme du présent appel à concurrence est de deux (2) mois à compter de la notification de l'ordre de service.
- 8- Les qualifications requises pour la mission sont entre autres :
- Être titulaire d'un diplôme de niveau **Bac+5 spécialisé en urbanisme, architecture, sciences géographiques, topographie, géomatique** ou équivalent ;
 - Disposer d'au **moins vingt (20) ans d'expérience** comme expert dans l'appui aux politiques, programmes ou la réalisation de projets portant sur la technologie de l'information ou sur la mise en œuvre de systèmes d'information ;
 - Justifier d'au moins **trois (3) missions** de conseil en **Afrique** au cours des cinq (5) dernières années dans le conseil et la gestion de projets de **réforme foncière, d'urbanisme de développement urbain ou de planification territoriale**, dont au **moins une (1) mission** concernant l'élaboration de la feuille de route et des termes de référence d'un **système d'information (SI)** de gestion foncière ;
 - Avoir d'excellentes compétences en **communication et en résolution de conflits**, une capacité à aligner diverses parties prenantes et une aptitude avérée au **travail en équipe** ; et
 - Maîtriser le français et l'anglais courant est un atout.
- 9- Les consultants individuels intéressés par la présente mission peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée au point 11 ci-dessous, tous les jours ouvrables de **08h00 à 12h00 TU et de 14h30 à 17h00 TU**.
- 10- Le Consultant le plus qualifié, sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel sera invité pour la négociation du contrat. Les critères de notation sont annexés à ce présent avis.
- 11- Les manifestations d'intérêt sous plis fermés constituées de :
- a) Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics ;
 - b) Un curriculum vitae détaillé rédigé en langue française ;
 - c) Les copies certifiées des preuves de mission, attestations de travail, certifications, etc. ;
 - d) Les copies certifiées conformes des attestations de diplômes ; et
 - e) La copie simple d'une pièce d'identité du consultant ;
- devront parvenir par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au point 12 ci-dessous au plus tard le **02 Juin 2025 à 10h00 TU** et porter expressément la mention : **AMI N° 04/2025/MENTD/CAB/PRMP/PI/ARCEP du 15 MAI 2025**, « *Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de modernisation et de digitalisation de la chaîne foncière au Togo* ».
- NB** : Toutes les expériences, missions et formations déclarées dans le CV devront être soutenues par des preuves écrites et tangibles (copies des attestations de travail, copies des diplômes, des certifications ou attestations de formation...). Aucune déclaration sans preuve ne sera prise en compte dans le cadre de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

12- Aux fins d'éclaircissements, de recherche d'informations complémentaires, de retrait des termes de référence ou de dépôt des manifestations d'intérêt, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante :

Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale, Secrétariat Central porte 114, Avenue Abdoulaye Fadiga / Face entrée principale de la BCEAO, Tél : (+228) 22 21 25 28, Télécopie : (+228) 22 20 44 25 ; marches.publics@numerique.gouv.tg

Fait à Lomé, le **15 mai 2025**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Messanvi ETIM

Critères de notation	Note/10
I- Qualifications générales	15pts
Diplôme de niveau Bac+5 en urbanisme, architecture, sciences géographiques, topographie géomatique ou équivalent	15pts
II- Expérience générale en lien avec la mission	30pts
Au moins vingt (20) ans d'expérience comme expert dans l'appui aux politiques, programmes ou la réalisation de projets portant sur la technologie de l'information ou dans la mise en œuvre de systèmes d'information	30pts
III- Expérience spécifique en lien avec la mission	50pts
Au moins 3 missions prouvées en Afrique au cours des cinq (5) dernières années dans le conseil et la gestion de projets de réforme foncière, d'urbanisme, de développement urbain ou de planification territoriale	20pts
Dont au moins une (1) mission concernant l'élaboration de la feuille de route et des termes de référence d'un système d'information (SI) de gestion foncière.	30pts
IV- Connaissances linguistiques	5pts
Français et anglais courant	5pts
TOTAL (I+II+III+IV)	100pts